



# La Paye Module de 10 jours

357€HT/J/pers\*

Niveau)

<b>Objectifs de la formation :</b>	
Connaître les fondements juridiques de la paie et prendre ainsi du recul par rapport à leurs pratiques. Maîtriser toutes les situations de la paie. Prendre en charge le paiement des cotisations, déclarer la DSN. Gérer le PAS.	
<b>PUBLIC</b>	Toute personne devant gérer la paie et souhaitant la maîtriser
<b>PRE REQUIS</b>	Sans prérequis
<b>ORGANISATION</b>	Durée : 10 Jours Un support de cours Nombre de Stagiaires : 1 personne minimum et 6 maximum
<b>FORMATEUR</b>	Formateur ayant les compétences à priorités Comptable et disposant d'une expérience d'au moins 2 ans en Formation
<b>PEDAGOGIE</b>	Pré-évaluation des besoins. Apports théoriques et exercices pratiques permettent d'approfondir les connaissances de base. Réalisation lorsque le temps le permet des créations de projets personnels. Evaluation de stage à chaud. Evaluation des acquis (QCM ou mise en situation ou exercice test d'application). Attestation de stage. Evaluation de stage à froid.
<b>MODULE SUIVANT</b>	
<b>HANDICAP</b>	En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps

## PROGRAMME

<p>Module 1 : L'environnement de la paie</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Différentes formes sociales</li><li>2. Rôle et place du service paie dans l'entreprise</li><li>3. Distinguer le salarié d'autres situations voisines</li></ol> <p>Atelier : cas pratique sur la place de la paie dans l'entreprise</p> <p>Module 2 : Les bases de la paie</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Contenu et présentation du bulletin de paie</li><li>2. Déterminer le salaire brut</li><li>3. Passer du salaire brut au salaire net</li></ol> <p>Atelier : calculer les cotisations sociales</p> <ol style="list-style-type: none"><li>4. Verser les salaires et payer les cotisations sociales</li><li>5. Etablir les déclarations sociales mensuelles et trimestrielles</li><li>6. La DSN et le PAS</li></ol> <p>Module 3 : Le calcul des charges sociales</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Les éléments soumis à cotisations</li></ol> <p>Atelier : déterminer la base de cotisation d'une paie comportant des incidents</p> <ol style="list-style-type: none"><li>2. Fixer les taux applicables</li><li>3. Examiner les droits des salariés dans chaque régime</li><li>4. Calculer, déclarer et verser les cotisations</li><li>5. Traiter les retenues sur salaire</li><li>6. Les contrôles utiles</li></ol> <p>Module 4 : Avantages en nature et Frais professionnels</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Avantages en nature</li></ol> <p>Atelier : évaluation d'un avantage en nature</p> <ol style="list-style-type: none"><li>2. Frais professionnels</li></ol> <p>Atelier : passage en paie des frais professionnels</p>	<p>Module 5 : Rémunérer le temps de travail</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Le cadre réglementaire de la durée du travail et son impact en paie</li><li>2. La paie des heures supplémentaires</li></ol> <p>Atelier : établissement d'une paie avec heures supplémentaires</p> <ol style="list-style-type: none"><li>3. La paie des cadres au forfait</li><li>4. Le cas de la modulation</li><li>5. La paie des salariés à temps partiel</li></ol> <p>Atelier : calcul d'une paie avec heures non majorées et majorées</p> <ol style="list-style-type: none"><li>6. Les salariés à horaires spéciaux</li></ol> <p>Module 6 : La paie des absences</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1. Traiter les absences en paie</li><li>2. Congés payés</li></ol> <p>Atelier : calcul des indemnités de congés selon les deux méthodes appliquées à des salaires dont la rémunération est différente</p> <ol style="list-style-type: none"><li>3. Jours fériés et ponts</li><li>4. Autres congés</li></ol> <p>Atelier : les pratiques en entreprise</p> <ol style="list-style-type: none"><li>5. Maladie, maternité et accidents du travail</li><li>6. Indemnités Journalières de Sécurité Sociale : nouveaux modes de calcul</li><li>7. Complément de salaire : ce qui change !</li><li>8. Départ en formation</li></ol> <p>Atelier : établissement de bulletins de paie comportant les différents types de suspension du contrat de travail</p>
---	---

✉ [commercial@borg-services.com](mailto:commercial@borg-services.com)

Tél : 02 40 57 00 57

<http://www.borg-services.com>

V1 -10/07/20 \*inter 3 personnes minimum



ZI LA CROIX ROUGE – 7, rue Jean Monnet - 44260 Malville

N° Siret : 809 823 669 000 19 - Code APE 8559A

N° Déclaration d'activité : 52 44 07473 44 ne vaut pas agrément de l'état

Module 7 : Calcul de la dernière paie

1. Les différentes formes de rupture

2. Démission

Atelier : établissement de la dernière paie d'un salarié démissionnaire avec absence maladie

3. Rupture conventionnelle, rupture amiable, transaction... les nouveautés !

4. Licenciement

Atelier : calcul d'un bulletin de paie d'un salarié licencié avec préavis non travaillé

5. Retraite

Atelier : calcul de l'indemnité de départ à la retraite d'un salarié

6. CDD

Atelier : calcul des indemnités de fin de contrat et des indemnités de congés payés

7. Situations particulières

8. Traiter le solde de tout compte au regard des charges sociales et de la fiscalité

9. Clôturer le compte du salarié

Atelier inter cession : cas pratique général sur l'établissement de la paie

